

# CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

## CONVOCAION DU 02 AVRIL 2026

### **I) PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2026 :**

M. le Maire fait part de la tenue d'une réunion organisée par l'association « Les p'tites pousses » à laquelle il a assisté avec Mme FARCY. Le compte-rendu de celle-ci se fera à la fin du conseil municipal.

Le procès verbal, n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité.

### **II) PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026 :**

Le procès verbal, n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité.

### **III) DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS INTERNES :**

#### **A. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

M. le Maire explique que cette commission se réunie pour analyser les propositions des entreprises lors d'appels d'offres lancés. La commission est composée du Maire, de 3 titulaires et de 3 suppléants.

Suite aux candidatures, M. le Maire propose la composition suivante :

**Titulaires** : Chloé NORMAND – Jonathan RAMOS – Jerry HURTEVENT

**Suppléants** : Benoît MUSART – Maxime PETIT – Marion FOURNIER

**POUR : 14                      UNANIMITE**

#### **B. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

M. le Maire informe l'assemblée que suite à un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques la commission communale des impôts directs doit être renouvelée, la durée du mandat des membres étant identique à celle d'un conseil municipal. Ainsi il est demandé à l'assemblée de proposer une liste de 24 contribuables, l'administration fiscale en nommera 12 : 6 titulaires, 6 suppléants :

PETIT Damien - CLIPET Albert- DEBOMY Yves- CHARTREZ Jean - KOWALK Philippe - SAISON Philippe - BOCQUET Christelle - COURTOIS Bernard - CAREMELLE Pierre - GOTRAND Françoise - LARIDANS Lucie - HERMAND Didier - BOULET Francis - SOURDON Pascal - LICHTEVOET Jean-Michel - HOLLANDER Jocelyne - TRISTRAM Coralie - CREPIN Alain - DEBOMY Maxime - GUIDEZ Laura - RAMOS Jonathan - HENIN Marine - CARPENTIER Fredy - FARCY Marie-josé

**POUR : 14                      UNANIMITE**

#### **C. COMMISSION D' ACTIONS SOCIALES**

M. le Maire explique qu'une commission d'actions sociales composée du Maire, de 5 membres élus et de 5 membres nommés est constituée. Cette commission a en charge notamment l'organisation du repas des aînés et la distribution du colis des aînés.

Marie-José FARCY, Maxime DEBOMY, Laura GUIDEZ, Benoît MUSART, Marie-Laure KOWALK proposent leur candidature.

**POUR : 14                      UNANIMITE**

### **IV) DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU COMITE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES (CNAS) :**

M. le Maire informe l'assemblée que lors du précédent mandat c'était le Maire qui était le délégué élu et Mme DELOHEN le délégué agent. M. le Maire propose de prendre cette délégation et de reconduire Mme DELOHEN dans cette fonction.

**POUR : 14                      UNANIMITE**

## **V) DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'ENERGIE :**

Suite aux élections municipales, il y a lieu de désigner un délégué pour représenter la commune au sein de la fédération. Aucun membre de l'assemblée souhaitant candidater, M. le Maire propose de représenter la commune.

**POUR : 14 UNANIMITE**

## **VI) SIDEN-SIAN : DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR POUR LA COMPETENCE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :**

Suite aux élections, un nouveau conseil syndical doit être installé. Ainsi, chaque commune membre doit représenter ou se faire représenter suivant la compétence transférée. Pour Estrée-Blanche il s'agit de désigner un grand électeur pour la compétence « défense extérieure contre l'incendie ». M. RAMOS propose sa candidature.

**POUR : 14 UNANIMITE**

## **VII) TAUX DES TAXES LOCALES :**

M. le Maire informe l'assemblée des taux votés en 2025 :

- Taxe foncière bâtie : 41,14 %
- Taxe foncière non bâtie : 41,01 %
- Taxe d'habitation : 15,56 % (logement vacant – résidences secondaires, meublés non destinés à la résidence principale)

Le montant estimé de la recette pour cette année est de 231 086 €

M. le Maire propose de ne pas augmenter cette année les taux.

**POUR : 14 UNANIMITE**

## **VIII) SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :**

Nom de l'association	Proposition 2026	Vote
Amicale St Hubert	500,00 €	POUR : 14
Le Souvenir Français	50,00€	POUR : 14
APE ESTREE-BLANCHE	500,00 €	POUR : 13 ABSTENTION : 1
La Renaissance	500,00 €	POUR : 13 ABSTENTION : 1
L'entente fléchinoise	200,00 €	POUR : 14
D.D.E.N.	60,00 €	POUR : 14
Le club musical	1 500,00 €	POUR : 14
Le comité d'animation	500,00 €	POUR : 13 ABSTENTION : 1
A.D.E.P. Aire/la Lys	80,00 €	POUR : 13 ABSTENTION : 1
Coopérative scolaire école de la Lacquette	300,00 €	POUR : 14
Ecole de musique	800,00 €	POUR : 14
USEP	100,00 €	POUR : 14
Autres Organismes	800,00 €	POUR : 14
<b>TOTAL (article 65748)</b>	<b>5 890,00 €</b>	

Concernant l'association MAM Barbagazouille Mme Kowalk fait part qu'elle a discuté avec les membres et les a informés qu'à Fléchin l'association percevait tous les ans une subvention des communes de Laires et de Fléchin pour acheter du petit matériel. M. le Maire répond qu'à ce jour il n'a pas eu de demande de leur part mais qu'il va les

rencontrer. L'octroi ou non d'une subvention fera l'objet d'un point à un prochain conseil municipal. M. le Maire ajoute que 800 € sont provisionnés pour répondre aux demandes ponctuelles d'associations.

- M. le Maire fait part des demandes de subvention suivantes :
  - o Secours Catholique.  
CONTRE : 14 UNANIMITE
  - o AFM Téléthon  
M. DEBOMY pense que ce serait mieux de faire une action dans le village avec les associations. Mme HENIN ajoute que l'école en organise tous les ans.  
CONTRE : 14 UNANIMITE
  - o Institut pour la recherche contre le cancer. M. HURTEVENT émet l'idée de faire comme Aire-sur-la-Lys avec leur vente de tulipes. M. le Maire répond que la commune de Guarbecque s'est associée à eux cette année pour la vente. M. le Maire va se rapprocher de Guarbecque pour les modalités  
CONTRE : 14 UNANIMITE
  - o Association Sportive du collège Bernard Chochoix : M. le Maire fait part que les communes d'Auchy-au-Bois, Ham-en-Artois, Ligny-les-Aire, Mazinghem, Norrent-Fontes et Rely sont partenaires. M. le Maire propose de se rapprocher de ses collègues Maires pour connaître le montant de leur partenariat et d'étudier la demande à un prochain conseil.

#### **IX) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :**

Les élus prennent connaissance des dépenses et recettes de fonctionnement prévues pour cette année.

Mme GOTRAND demande si un changement de prestataire pour les repas au restaurant scolaire serait envisageable. Avant de travailler avec Yanni cuisine, la commune a travaillé avec Dupont restauration et API. Dans ce domaine, Yanni cuisine est le meilleur prestataire. Mme FOURNIER fait part que dans l'établissement où elle travaille, les parents sont invités à fréquenter le restaurant scolaire pour juger eux même de la qualité. M. le Maire acquiesce cette proposition.

M. GOTRAND demande à quoi correspond la somme inscrite à l'article « Bois et Forêt ». M. le Maire répond que la commune s'est positionnée pour acquérir le terrain qui borde le parking et les services techniques où des arbres menacent de tomber sur le local des services techniques. Cette somme est donc prévu pour leur abattage par une société.

M. HURTEVENT demande combien y a-t-il d'agents techniques sur la commune. M. le Maire répond 1 agent à temps complet et 1 agent à mi-temps. M. HURTEVENT demande s'il serait possible de nettoyer rue de Théroouanne où il y a des pissenlits. M. le Maire répond qu'une personne dans le cadre de travaux d'intérêt général a commencé à nettoyer les bordures et trottoirs là où il n'y a pas d'habitation ou plus d'habitant dans la maison. Avant cette tâche, elle a repeint les portes de cuisine et réserve de la salle polyvalente et repeint le support de banc au square.

La section de fonctionnement n'appelant plus d'observation, M. le Maire présente l'investissement. La majorité des dépenses inscrites sont des restes à réaliser de l'année précédente :

- Remplacement du chauffage à l'école rue de la mairie
- Achat du terrain qui jouxte le parking de la mairie et les services techniques
- Achat de tables et chaises réglables à la demande des enseignantes

L'état des classes et des toilettes de l'école rue de l'église est évoqué. La rénovation sera la priorité. Les dossiers de subventions devront être montés pour cette fin d'année puis lancer un appel d'offres pour une réalisation des travaux durant les vacances d'été 2027.

- Aménagement du verger. M. le Maire va prendre l'attache de l'entreprise pour faire le point sur les travaux effectués.

- Sécurité routière : M. RAMOS fait part qu'il s'est renseigné sur la pose de silhouettes aux abords de passage piétons : un entre les 2 passages piétons rue de la mairie à proximité de l'école et de la mairie, l'autre rue de l'église au niveau du premier passage piéton côté droit pour aller vers l'église. Le devis s'élève à 4790 € 40. M. le Maire fait part qu'il rencontre demain avec M. RAMOS, M. TIRMARCHE du département pour étudier les différents dispositifs de sécurité possibles pour faire ralentir la vitesse. Le gendarme référent sur la commune sera absent à cette réunion mais viendra prochainement. M. le Maire explique que toutes les rues ne pourront être pourvues cette année car les dépenses subventionnables sont plafonnées. M. le Maire fait part du projet de changement de circulation de la place Alexandre Grégoire. L'entrée de la place se ferait par la rue de l'église et la sortie rue François Denoeu. M. DETRE a été consulté et n'est pas contre. M. le Maire fait part qu'une boucherie ambulante viendrait une fois par semaine à compter du mois de juin, une pizzeria le vendredi soir.
- Presbytère : étude de faisabilité par le cabinet Verdi (13 000 €) M. RAMOS fait part qu'il y aura lieu de faire 2 études, prévues en fonctionnement : le relevé de géomètre et le diagnostic amiante plomb. Les sommes prévues pour les études semblent faibles pour Mme NORMAND. Une sécurité des cheminées est à prévoir également assez rapidement.
- M. GOTRAND demande la tendance des effectifs de l'école. M. le Maire répond qu'ils sont stables. M. GOTRAND demande s'il est nécessaire d'investir sachant que la tendance nationale est plutôt à la baisse. M. le Maire répond que le bâtiment pourra toujours être reconverti pour des associations. En revanche un gîte qui ne fonctionne pas serait plus difficile à reconvertir.

#### **X) QUESTIONS DIVERSES :**

- M. le Maire fait part des remerciements de l'Etablissement Français du sang pour le concours de la commune dans la réalisation du don du sang le 23 février dernier. Celui-ci a accueilli 41 dons.
- Maisons et Cités nous informent de la mise en vente de l'immeuble sis 795 allée des marronniers.
- Le Rotary Club en association avec le Lions Club invitent le conseil Municipal à participer à une conférence témoignage le 17 avril de la sœur du père Hamel, assassiné et la mère du jeune islamiste radicalisé. L'entrée est de 10 €.
- M. le Maire fait part de l'invitation par L'association Evi'danse à leur gala les 5 & 6 juin.
- M. le Maire rappelle la cérémonie de commémoration du 8 mai et demande dans la mesure du possible la présence des membres de l'assemblée.
- M. le Maire fait part également du concert du club musical le 09 mai à la salle polyvalente.
- M. RAMOS informe qu'une étude est en cours avec la Communauté d'agglomération pour le déplacement du container à verre et celui du relais situés rue de la mairie. A ce jour 2 endroits ont été repérés : au niveau du dépôt chaussée Brunehaut ou sur le parking du cimetière.
- M. DEBOMY, fait part que lors de l'assemblée générale du Crédit Agricole, un prix a été remis à une association qui a créé un système de fermeture pour les poubelles jaunes évitant ainsi en cas de vent de retrouver tout le contenu de la poubelle sur la voirie. Le système coûte 5 €, si plus de 5 000 habitants, le système revient à 3 €, 2 € sont pris en charge par CITEO. M. DEBOMY ayant eu un exemplaire, le présente aux élus.
- Mme KOWALK demande s'il serait envisageable d'ajouter des poubelles sur la commune. M. le Maire répond par la positive et ajoute qu'il souhaiterait également mettre plus de bancs.
- M. le Maire informe l'assemblée de la réouverture de dossiers :
  - l'ancien magasin leader Price où un contact a été repris avec un dirigeant.
  - la Zone d'Expansion de Crue. M. le Maire explique qu'il a interrogé le Sous-préfet sur le non avancement du dossier

- M. HURTEVENT fait part que la présidente du secours populaire l'a informé que son secteur c'était Estrée-Blanche. M. le Maire répond qu'il en prend note. Il fait part qu'il a rencontré Françoise GOTRAND responsable de l'antenne des restos du cœur sur la commune.
- Mme FARCY fait un compte-rendu de la réunion organisée par l'association les p'tites pousses à laquelle elle a assisté avec M. le Maire, Estrée-blanche étant une commune partenaire. La participation de la commune est de 12 € par enfant et par jour. La participation des familles est fonction de leur quotient familial et dégressive suivant le nombre d'enfants.
- Mme KOWALK demande s'il y avait un besoin d'institutrice sur Estrée-Blanche. M. le Maire répond que ce n'est pas la commune qui gère les postes, c'est l'académie.
- M. le Maire fait part qu'il travaille à la mise en place d'une fête foraine au square germinal. 2 dates sont à l'étude avec le forain soit le 3<sup>ème</sup> week-end d'avril soit en novembre. L'idée de greffer une brocante à cet événement est évoquée.
- M. THOREL demande à M. le Maire de lui communiquer les dates des événements qui auront lieu au square.

**Aucune autre question ni remarque n'étant formulées la séance est levée.**